

RÉCÉPISSÉ D'AVIS  
DE MENTION DE DÉCÈS.

À RENVOYER :

Au Ministère des Anciens Combattants  
et Victimes de Guerre.

Bureau de l'État civil Déportés,  
37, rue de Bellechasse - PARIS (VII<sup>e</sup>).

À Huireumes le 16 Mai 1947

LE MAIRE DE WIMCEMME

À MONSIEUR LE CHEF DE BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS,  
37, rue de Bellechasse - PARIS (VII<sup>e</sup>).

3.269

Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est informé comme suite à son avis du 15 Mai 1947 que la mention prescrite par l'article 79 du code civil complété par l'ordonnance n° 45.509 du 29 mars 1945 a été effectuée en marge de l'acte de naissance :

Nom : LEGOUGE Prénoms : Roger JEAN  
Décédé le 6 septembre 1944 à Dora (Allemagne)

Le Maire,  
(Signature et cachet.)



J. H. 607751.

adj. l.